

Extrait de l'Annexe 1 de l'arrêté de création SIS
(Secteur d'Informations sur les Sols)
du 21 février 2019
relatif à la commune de Hourtin



Identification

Identifiant	33SIS06214
Nom usuel	Ancienne décharge Vignolles
Adresse	Vignolles
Lieu-dit	Vignolles
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	HOURTIN - 33203
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge de résidus urbains exploitée sans autorisation de 1960 à 1996 par la Mairie de Hourtin (33) sur sa commune. Les déchets constitués principalement de ferrailles, de déchets verts, de gravats, d'encombrants, de pots de peinture, de pneus, de déchets ménagers et de déchets toxiques ont été enterrés dans une ancienne carrière située sur le site. Le site représente une surface d'environ 3 ha, mais la surface concernée par le dépôt de déchets a été évaluée à environ 8725 m². La profondeur maximale des déchets est de 2m. Le volume de déchets enterrés est estimé à 4590 m³.</p> <p>Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23/02/2004.</p>
Etat technique	Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat
Observations	<p>Le dossier de réalisation des travaux a été transmis le 30 octobre 2012. L'exploitant a remis en état le site par la mise en œuvre des travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- le remodelage du dépôt pour l'ensemble du site avec les déchets ménagers excavés pour établir des pentes supérieures à 3 % et garantir la stabilité des talus,- la couverture du sommet et des flancs de la décharge, par des matériaux garantissant une étanchéité pérenne dans le temps,- la mise en place d'un réseau de drainage des biogaz débouchant sur 5 événements,- l'apport de terre végétale sur une épaisseur suffisante,- la revégétalisation de la zone. <p>Une clôture est installée autour du site.</p> <p>Les travaux de réhabilitation de la décharge de HOURTIN au lieu-dit " Vignolles" sont conformes aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du 5 avril 2011. Le Procès-verbal de récolement est dressé le 18 janvier 2013 par l'Inspection des Installations Classées (DREAL).</p> <p>L'emprise des parcelles concernées est soumise aux interdictions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">- de construction à usage d'habitation,- de travaux de voirie sauf ceux nécessaires à l'accès du site et à son entretien,- de tous travaux d'affouillements, de sondage et de forage,- de cultures agricoles, potagères et de pâturage.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0287	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0287

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	La réhabilitation de la décharge a été effectuée. En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	381577.0 , 6466335.0 (Lambert 93)
Superficie totale	98868 m ²
Perimètre total	1305 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
HOURTIN	AH	203	29/11/2017
HOURTIN	AH	204	29/11/2017
HOURTIN	AH	205	29/11/2017
HOURTIN	AH	206	29/11/2017
HOURTIN	AH	207	29/11/2017

Documents

Cartographie

